



LA BRÈVE DE VALLÈRES

Mai 2022

Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, scie, nettoyeurs haute pression,...) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur,...) sont autorisés :

Du lundi au vendredi : **de 8h à 12h et de 14h à 19h**

Le samedi : **de 9h à 12h et de 15h à 19h**

Les dimanches et jours fériés : **de 10h à 12h**

Les bruits de chantier sont autorisés **de 7h et 20h** du lundi au samedi (sauf jours fériés)

Pour le bien-être de tous, merci de bien vouloir respecter ces horaires

Inauguration de l'accueil ados

Samedi 9 avril, l'animatrice de la CCTVI et les jeunes Vallérois ont fait découvrir les locaux à M. Loizon, Président de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, à M. Richard, Vice-Président à l'Enfance-Jeunesse, à M. Cadiou, Maire de la commune ainsi qu'à d'autres élus des communes aux alentours. Les parents des jeunes étaient également présents ainsi que des associations partenaires comme l'APE de Vallères et l'association Familles Rurales du Ridellois. Situé au 3 place St-Médard, dans le local de l'ancienne poste, les jeunes âgés de 11 à 17 ans de la commune ont désormais leur lieu « à eux ». Le montant des travaux s'élève à 4600 euros. La CAF a été sollicitée pour une participation à hauteur de 40%. Le fonctionnement est à la charge de la CCTVI.



Horaires d'ouverture :

3ème et 4ème jeudis du mois de 17h à 19h

Tous les vendredis de 17h à 19h

Tous les samedis de 14h à 19h

(Vacances scolaires : les jeudis, vendredis et samedis de 14h à 19h)

Informations :

02.47.45.45.00 ou 06.08.15.31.05

accueiladoduridellois@tourainevalleed
elindre.fr

Avis de constat d'abandon de concession

En application des articles L2223-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé dans le cimetière communal de Vallères, le Samedi 19 mars 2022 à 9 heures, à la constatation de l'état d'abandon des concessions situées aux emplacements suivants :

20 – 25 – 30 – 34 – 67 – 68 – 69 – 74 – 75 – 97 – 104 – 110 – 116 – 120 – 121- 126 – 127 – C21 – 134 – 141 – 161 et 191.

Les descendants, successeurs ou éventuelles personnes chargées de l'entretien des concessions ont été préalablement informés et invités à assister au constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé

Les procès-verbaux de constatation d'abandon sont affichés au cimetière ainsi que sur le panneau d'affichage de la mairie, publiés sur le site de la mairie, l'application panneau pocket et facebook.

Les descendants, successeurs ou éventuelles personnes chargées de l'entretien des concessions peuvent encore se faire connaître en mairie pendant la durée d'un an afin de régulariser la situation relative à la concession.

A l'issue de ce délai, un nouveau constat sera établi et les concessions non entretenues pourront faire l'objet d'une reprise par la commune.

Quel mode d'accueil pour mon enfant?
0-4 ans

Touraine Vallée de l'Indre
recherche des animateurs/trices
pour ses ALSH et ses séjours
du 8 juillet au 31 Août 2022

diplômé BAF
Ou stagiaire BAF
Ou équivalence

Renseignements complémentaires
Tél : 02 47 34 29 00
Mail : rh@tourainevalleedelindre.fr

Envie d'un job d'été ?

Envoyer CV, lettre de motivation et copie du diplôme à l'attention de Monsieur le Président à l'adresse suivante :
rh@tourainevalleedelindre.fr
ou
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre
ZA ISOPARC - 6 place de Saint Exupéry - 37250 SORIGNY

02 47 34 29 00
petiteenfance@tourainevalleedelindre.fr

Touraine Vallée de l'Indre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Touraine Vallée de l'Indre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE OFFICIEL : MAIRIEVALLERES.WIX.COM

A.P.E. : Randonnée du Muguet (01/05/2022)

Dimanche matin, l'APE (Association des parents d'élèves) a donné rendez-vous aux habitants de Vallères dès 9h pour sa 1ère randonnée familiale du 1er Mai .

Au total, 100 participants ont parcouru les 7 km pour découvrir les pommiers, les bois puis les vignes en famille. En milieu de parcours, un ravitaillement a été proposé afin de déguster des produits du terroir : Pain de Lignièrès de Touraine, miel de Lémeré, chèvre « Ma Biquette », pommes et jus de Sarl Buron.



Pour récompenser les enfants de leur participation, l'APE leur a offert des petits paquets de bonbons. Petit clin d'oeil aux enfants qui sont venus déguisés (petit diable, pompier, coccinelle..). L'APE a décidé d'offrir cette manifestation afin que toutes les générations se retrouvent. Nous remercions le comité des fêtes, la mairie, et nos sportifs.

BILAN : On se retrouve l'année prochaine ?

Prochaines manifestations : L'APE Vous régale une fois par mois : Mai et Juin, La Soirée Ludique avec l'équipe enseignante le 14 juin et le 2 Juillet pour la Fête de l'école.

Comité des fêtes : 17ème édition de son vide-greniers

Dimanche 24 avril, le Comité des Fêtes organisait la 17ème édition de son vide-greniers où 90 emplacements avaient été réservés.

Les giboulées matinales n'ont pas découragé les exposants, et l'arrivée du beau temps a fait venir en nombre les visiteurs tout au long de la journée. Malheureusement vers 16h30, l'orage qui menaçait a dissuadé une partie des exposants de rester.

La manifestation s'est achevée sous de véritables trombes d'eau.



Cabinet médical

Ce cabinet situé 4 rue de la fosse de l'écu est ouvert depuis lundi 2 mai.

Mme Julie DENIAU (infirmière) : 07.64.17.79.01
cabinet joignable 7 jours/7

Mme Valérie VAILLANT, masseur- kinésithérapeute intégrera ce cabinet à compter du 13 juin 2022.

Pump Track

Les jeunes Vallérois peuvent enfin profiter de leur pump track, montant des travaux : 31 000 euros HT, financés comme suit :

- Mairie : 13 000 euros
- Communauté de communes : 12 000 euros
- Région : 6 000 euros

Il est accessible à tous les âges. Nous vous remercions de respecter le lieu ainsi que les autres utilisateurs. Le port du casque est **OBLIGATOIRE** et les équipements de protection et les vêtements adaptés sont fortement conseillés.



Val' Dance

L'association Val'dance vous propose tout au long de l'année scolaire divers cours de Fitness. Si vous souhaitez venir nous rejoindre et faire un essai, vous pouvez contacter au : 06.33.84.90.52 et/ou sur Facebook "VAL'dance Lucie".



Mairie de Vallères



1 place de la Mairie
37190 VALLERES
02.47.45.45.44

valleres.mairie@wanadoo.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC : **(nouveaux horaires)**

Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h

COMITE DE REDACTION :

Jean-Luc CADIOU
Guillaume VAN GHELDER

PHOTOS :

Guillaume VAN GHELDER

QUAND DÉCLARER VOS REVENUS EN LIGNE ? Dates limites :

Zone 1 départements 01 à 19 et non-résidents	24 mai 2022
Zone 2 départements 20 à 54	31 mai 2022
Zone 3 départements 55 à 976	8 juin 2022

impots.gouv.fr
0 809 401 401 Service gratuit * prix appl.
L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE